

RAPPORT DES RESULTATS 2016 PRCDE



Table des matières

ACRONYMES.....	3
1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES)	4
1.1 FICHE D'INTERVENTION	4
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	5
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	5
1.4 CONCLUSIONS	6
2 MONITORING DES RESULTATS.....	7
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE	7
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	8
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	12
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	14
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	16
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	19
2.7 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 5.....	21
2.8 THEMES TRANSVERSAUX	22
2.9 GESTION DES RISQUES	23
3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	25
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES	25
3.2 RECOMMANDATIONS.....	25
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES.....	25
4 ANNEXES.....	27
4.1 CRITERES DE QUALITE.....	27
4.2 DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	30
4.3 CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	31
4.4 APERÇU DES MORE RESULTS	31
4.5 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) ».....	31
4.6 RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION	31

Acronymes

- ADE : Algérienne des eaux
- AGID : Appui à la gestion intégrée des déchets
- AOTU-A : Autorité organisatrice des transports d'Alger
- ATN : Assistant technique national
- BHNS : Bus à haut niveau de service
- CNFE : Conservatoire national des formations en environnement
- CNFME : Centre national des formations aux métiers de l'eau
- COPIL : Comité de pilotage
- CS : Convention spécifique
- CTB : Coopération technique belge
- CTC : Comité technique de coordination
- DACM : Direction de l'aviation civile et de la météorologie
- DAEH : Direction des études et des aménagements Hydrauliques
- DGEDD : Direction Générale de l'Environnement et du Développement Durable
- DTF : Document technique et financier
- DTTU : Direction des transports terrestres urbains
- ETUSA : Etablissement de transports urbains et suburbains d'Alger
- IE : Intégration de l'environnement
- INPE : Institut national de perfectionnement de l'équipement
- M&E : Monitoring and Evaluation
- MAE : Ministère des Affaires Etrangères
- MATE : Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement
- MREE : Ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement
- MSPRH : Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
- MTPT : Ministère des Travaux publics et des Transports
- OB : Organisme bénéficiaire
- OMS : Organisation mondiale de la santé
- ONEDD : Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable
- OSC : Organisation de la société civile
- PDU : Plan de déplacement urbain
- PNAEDD : Plan national d'action pour l'environnement et le développement durable
- PNE : Plan national de l'eau
- PRCDE : Programme de renforcement des capacités dans le domaine de l'environnement
- RNE : Rapport national sur l'environnement
- SC : Société civile
- SRCU : Système de régulation de la circulation urbaine
- SWDE : Société wallonne des eaux

1 Aperçu de l'intervention (max. 2 pages)

1.1 Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	Programme de renforcement des capacités dans le domaine de l'environnement
Code de l'intervention	ALG 14 019 11
Localisation	Littoral algérien + zone projet AGID Mostaganem, Sidi Bel Abbès Mascara
Budget	7 500 000 €
Institutions partenaires	<ul style="list-style-type: none">Ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement (MREE)Ministère des Travaux publics et des Transports (MTPT)Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière (MSPRH)
Date de démarrage de l'intervention/Ouverture du Comité de pilotage	Date signature CS : 28 12 2015 Date signature CMO : 28 12 2015 Date engagement démarrage effectif du projet : 06 03 2016
Date de fin de la Convention spécifique	42 Mois, fin de la CS : 30 juin 2019.
Groupes cibles	Les organisations et les institutions des structures publiques des 03 secteurs et des OSC de la société civile
Objectif général (Impact ¹)	Contribuer à une meilleure intégration de la préservation de l'environnement dans la mise en œuvre des politiques sectorielles et dans les actions des organisations de la société civile
Objectif spécifique (Outcome)	Les organisations bénéficiaires ciblées par l'intervention au sein des structures publiques et de la société civile dans les secteurs de l'eau, de la santé et des transports intègrent la préservation de l'environnement dans leurs actions
Résultats intermédiaires (Outputs)	R1 : Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur de l'Eau sont durablement renforcées et mises à profit
	R2 : Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur de la Santé sont durablement renforcées et mises à profit
	R3 : Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur des Transports sont durablement renforcées et mises à profit
	R4 : Des organisations de la société civile algérienne actives dans le domaine de l'environnement sont renforcées et impliquées dans des actions d'Information, Education et Communication et la mise en œuvre de projets locaux
	R5 : Le dialogue intersectoriel est renforcé et les bonnes pratiques des secteurs en termes d'intégration de l'environnement y sont partagées
Année couverte par le rapport	2016

¹ L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat
Rapport des résultats

1.2 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année n
		Années précédentes	Année couverte par le rapport *		
Total	5.062.500,00		302.952,65	4.759.547,35	6%
Output 1	1.200.000,00		44.361,39	1.155.638,61	3.7%
Output 2	1.200.000,00		48.044,92	1.151.955,08	4%
Output 3	1.200.000,00		46.561,23	1.153.438,77	4%
Output 4	1.200.000,00		55.690,24	1.144.309,76	5%
Output 5	262.500,00		108.294,87	154.205,13	41%

* L'année 2016 est la première année du projet

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Le projet s'aligne sur les priorités nationales algériennes en matière d'environnement, pour lesquelles le PNAE-DD constitue la principale référence.

Il respecte également les priorités stratégiques de la coopération belge (renforcement des capacités des individus, des organisations et des institutions, priorité sur l'environnement, préoccupation d'un équilibre H/F dans les bénéficiaires, promotion de partenariats durables entre institutions belges et algériennes et dans une moindre mesure de promotion des nouvelles techniques de l'information et de la communication).

Le cycle de sélection des projets a été adapté au délai de mise en œuvre du projet qui est passé de 5 années à 3 années. Ainsi, la formule "guichet de dépôt des demandes" avec plusieurs cycles de sélection et validation, a été réduite à **un seul cycle de sélection et de validation** des projets proposés par différents OB avec une ouverture pour la prise en charge de nouvelles demandes si à la fois le délai d'exécution et le budget disponible le permettaient.

Cette nouvelle logique a été proposée et validée par le partenaire et elle est très explicite, claire et balisée dans le temps afin de tenir compte de la fin de l'intervention et de la stratégie de sortie de la coopération belge (promotion de partenariats algéro-belges qui pourraient perdurer au-delà de l'intervention notamment).

Enfin, le projet est calé sur les demandes d'appui formulées par les partenaires.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	Sans objet à ce stade

Pour ce qui concerne ce 1^{er} rapport de résultats, il n'est pas possible d'apporter une appréciation sur le niveau de leur atteinte car les projets d'appui sont en cours de lancement. Les capacités d'intégration de l'environnement des OB cibles seront bien renforcées, avec des objectifs plus ou moins ambitieux selon la situation de départ de l'OB.

Pour évaluer l'atteinte de l'outcome, le projet s'est inspiré de la méthode CAPscan qui est une méthode descriptive (qualitative) qui permet d'apprécier le degré d'intégration de l'environnement au départ du projet et son évolution au cours du projet (voir rapport Baseline) pour chaque OB.

En ce qui concerne les outputs, le projet a défini des indicateurs de résultat

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

Bien que le projet soit encore en phase de lancement, il ne semble pas y avoir de problème de gestion des inputs mis à part la lenteur de leur mobilisation (délais d'appel d'offres et validation de la stratégie de subside notamment).

Les activités devraient être mises en œuvre dans des délais raisonnables.

Les outputs, quant à eux devraient pouvoir être atteints dans les temps.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

Il est encore difficile de se prononcer sur la durabilité financière. Le projet consistant en des formations accompagnement, la durabilité devrait être plutôt basée sur l'augmentation du niveau de conscience que sur la disponibilité ou non de moyens financiers. On peut ainsi espérer que le facteur financier ne soit pas trop bloquant.

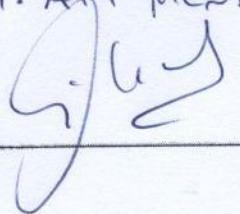
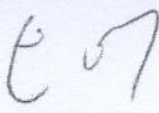
Le comité de pilotage est relativement bien impliqué mais il n'a pas été possible d'organiser la seconde réunion de l'année..

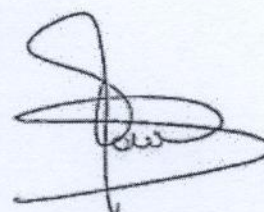
Le Comité Technique de Coordination (CTC) est quant à lui très impliqué au niveau de la mise en œuvre et très motivé par le sujet.

L'intervention bénéficie d'un bon appui de la part des institutions et partenaires et cet appui devrait perdurer.

1.4 Conclusions

Le projet est dans sa 1ère année. Sa particularité est que lors de la formulation il n'a pas été possible de définir un programme d'activités. Le programme opérationnel arrêté est une réponse aux demandes d'appui formulées par les différents partenaires et OB. La principale appréciation que l'on peut émettre à ce stade, est que, suite au travail d'accompagnement et de vulgarisation de l'équipe projet, les partenaires se sont engagés à intégrer la dimension environnementale dans leur demande d'appui. Ces engagements s'inscrivent en droite ligne avec les priorités algériennes en matière d'IE.

Fonctionnaire exécution nationale?	Fonctionnaire exécution CTB
N. AIT MESBAH 	Emmanuel THIRY 



2 Monitoring des résultats²

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

Le projet est mis en place dans un contexte de stratégie d'exit avec des délais d'exécution limités et aucune possibilité de prorogation.

Néanmoins, il bénéficie des nombreux contacts noués dans les précédents projets mais ne dispose d'aucune marge de dépassement des délais. Les secteurs partenaires choisis sont des partenaires classiques de la coopération belge au développement à savoir la santé, les ressources en eau le transport et l'environnement.

Le sujet de l'environnement correspond bien aux priorités du partenaire et des bénéficiaires et il est relativement consensuel. La situation sécuritaire est bonne dans les grandes villes mais tout autre déplacement pour les étrangers doit être signalé, ce qui limite un peu l'appui à des partenaires situés en dehors des agglomérations.

2.1.2 Contexte institutionnel

Le projet est ancré au Ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement. Ce ministère est issu d'une absorption, plusieurs mois avant le début du projet des services « environnement » de l'ancien MATE par le Ministère des Ressources en eau. Cette absorption a créé un certain nombre de réorganisations et réaménagement d'organigramme. Qui a retardé le démarrage du projet et le lancement de certaines activités.

Enfin, plus récemment, le Ministère des Transports a fusionné avec celui des Travaux publics. Cette dernière réorganisation n'a pas affecté le projet.

L'ancrage du projet est pertinent en ce que le Ministère des ressources en eau et de l'environnement est tout à fait conscient de la dimension intersectorielle nécessaire à la conduite de sa stratégie et sa politique environnementale. Il a d'ailleurs mis en place un comité intersectoriel pour le remodelage du Plan national d'action pour l'environnement et le développement durable. Il a également mis en place un réseau de points focaux environnement au sein de tous les départements ministériels, qui seront formés dans le cadre de l'appui du projet.

- Il est à souligner que suite à l'amendement de la constitution en 2016, de nouvelles dispositions relatives à la protection de l'environnement ont été introduites à travers 2 articles : 19 et 68 qui stipulent : Art. 19. L'État garantit l'utilisation rationnelle des ressources naturelles ainsi que leur préservation au profit des générations futures. L'État protège les terres agricoles. L'État protège également le domaine public hydraulique. La loi détermine les modalités de mise en œuvre de cette disposition.
- Art. 68. Le citoyen a droit à un environnement sain. L'État œuvre à la préservation de l'environnement. La loi détermine les obligations des personnes physiques et morales pour la protection de l'environnement.

Le projet de loi n°85-05 du 16/02/85 sur la santé, modifiée et complétée et qui n'est pas encore promulguée, relative à la protection et à la promotion de la santé, consacre à travers son chapitre 4 intitulé : protection du milieu et de l'environnement, la garantie de la mise en œuvre par l'état de la politique d'hygiène du milieu, du cadre de vie des citoyens et de l'environnement en vue d'assurer la protection et la promotion de la santé de la population.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Le délai d'exécution réduit de 5 à 3 ans est une contrainte forte pour la mise en œuvre du projet. La grande réactivité des partenaires a permis cependant de formuler rapidement un certain nombre de

² L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté
Rapport des résultats

projets qui seront mis en œuvre dès la conclusion des accords spécifiques de coopération ou la passation des marchés correspondants à travers des appels d'offres en mode régie (application de la réglementation belge des marchés publics).

La mise en œuvre en régie est intéressante mais sa mise en œuvre est ralentie par l'absence d'ATN nationaux maîtrisant les spécificités du code belge des marchés.

Le PRCDE prend la suite de nombreux autres projets CTB antérieurs (PIC 2003-2007) et jouit de ce fait des nombreux et anciens contacts dans les différents secteurs

2.1.4 Contexte HARMO

Le projet s'aligne sur les priorités nationales algériennes en matière d'environnement, pour lesquelles le PNAE-DD constitue la principale référence.

Il respecte également les priorités stratégiques de la coopération belge (renforcement des capacités des individus, des organisations et des institutions, priorité sur l'environnement, préoccupation d'un équilibre H/F dans les bénéficiaires, promotion de partenariats durables entre institutions belges et algériennes et dans une moindre mesure de promotion des nouvelles techniques de l'information et de la communication).

Dès sa phase de conception, le PRCDE a été formulé comme étant complémentaire au Plan d'Appui à la Politique Sectorielle de l'Environnement PAPSE, gros projet d'appui au secteur de l'environnement d'une durée de 48 mois et doté d'un budget européen de 34 millions d'euros.

Des réunions régulières sont organisées avec le PAPSE en vue de coordonner les actions, notamment sur la société civile et l'information environnementale.

Un groupe thématique sous l'égide de la GIZ assure la coordination de l'action de l'ensemble des bailleurs de fonds dans le domaine de l'environnement.

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs

L'équipe du projet conjointement avec les points focaux des secteurs et organismes bénéficiaires, a développé un système de monitoring qualitatif de l'Outcome qui s'inspire de la méthodologie d'évaluation CAPscan.

Sommairement, celle-ci, consiste à faire l'état du niveau d'intégration environnementale et d'intersectorialité (faits concrets) et à positionner l'organisme sur une échelle de 4 stades (conscience/expérimentation/transition/ mise en œuvre) pour pouvoir plus tard (selon la fréquence arrêtée), mesurer les progrès par rapport à la situation de départ.

Le choix de la méthode a été dicté par la nature du projet, les objectifs de développement qui lui sont assignés et les délais impartis.

La méthode CAP-Scan a été vulgarisée auprès des partenaires du PRCDE, lors d'un atelier de formation, organisé le 17 novembre 2016 et repris ensuite lors de deux réunions du Comité technique de coordination du projet en décembre 2016 et février 2017.

Elle a permis de structurer la collecte et l'agrégation des informations pertinentes en rapport avec l'intégration environnementale, ainsi que l'identification assez précise du point de départ.

Les différents stades ont une notation progressive et sont définis dans le **tableau ci-après**.

La notation ne constitue pas une fin en soi, mais aide généralement à stimuler un débat de fond et facilite une comparaison dans le temps.

Tableau de définition des 4 stades de la méthode CAP-scan adapté à l'intégration environnementale : Stades du Changement

Conscience (Notation : 0-1)	Expérimentation (Notation : 1-2)	Transition (Notation : 2—3)	Mise en œuvre pérenne (Notation : 3-4)
<p>La faiblesse de l'intégration environnementale est diagnostiquée comme un frein à l'atteinte des résultats de développement durable.</p> <p>Les acteurs clés dans les différents secteurs reconnaissent l'intérêt d'intégrer l'environnement, mais l'engagement reste flou.</p> <p>Les responsables des secteurs reconnaissent qu'il est possible de faire mieux en matière d'intégration environnementale.</p> <p>Ce stade implique souvent un sentiment de frustration et de mécontentement vis-à-vis des performances dans le domaine de l'intégration environnementale.</p> <p>La sensibilisation aux pratiques d'intégration de l'environnement, ainsi que le sentiment d'urgence du besoin de changement suscitent l'envie de changement et permet de passer au stade suivant.</p>	<p>Les secteurs commencent à s'engager dans une démarche de changement vers des pratiques d'intégration de l'environnement, et explore différentes approches. Les différents responsables recueillent des idées de sources différentes et expérimentent des méthodes nouvelles.</p> <p>Cette expérimentation prend souvent la forme de projets pilotes et de déclenchement d'études ou de groupes de travail.</p> <p>Le manque d'homogénéité est une des difficultés qui caractérise ce stade, et des outils différents sont mis en œuvre sur la base de préférences personnelles.</p> <p>Par ailleurs, le lancement simultané de multiples initiatives a pour conséquence qu'aucune n'est poussée jusqu'au bout.</p> <p>Un nombre significatif de responsables et d'employés reconnaissent les bénéfices de l'intégration environnementale pour l'atteinte des objectifs de développement durable si la démarche est poussée plus avant.</p> <p>Ce nombre et cette volonté permettent le passage au stade suivant.</p>	<p>Les secteurs ont pris un engagement formel d'intégrer l'environnement et rentre dans un stade de transition entre les anciennes et nouvelles méthodes.</p> <p>L'engagement dans la nouvelle approche s'étend au niveau individuel, l'ancienne façon de travailler étant perçue comme n'apportant pas de solutions aux problèmes quotidiens.</p> <p>Une des caractéristiques de ce stade est qu'il est souvent le temps des décisions parfois difficiles.</p> <p>La mise en place de nouveaux cadres de résultats (intégrant les aspects environnementaux) par exemple implique d'abandonner les anciens indicateurs et les anciennes méthodes de mesure.</p> <p>La définition des priorités est également un enjeu fort, ainsi que la gestion du changement humain. La diffusion à grande échelle de l'approche dans les secteurs permet de passer au stade suivant.</p>	<p>L'intégration environnementale est intégrée dans les pratiques de façon transversale.</p> <p>Les principaux processus administratifs (formulation des stratégies, élaboration budgétaire) sont alignés sur les nouvelles pratiques.</p> <p>Des indicateurs sont utilisés pour suivre l'action dans les secteurs et de la société civile et un processus de revue périodique permet de les adapter aux priorités.</p> <p>Les employés sont mobilisés et formés et disposent des moyens de s'approprier les différents outils d'intégration environnementale, qui sont revus régulièrement sur la base des expériences passées.</p> <p>Les allocations de ressources assurent la pérennité des nouvelles méthodes. Les effets sont visibles dans les services fournis par les différents secteurs et la société civile.</p>

La méthode CAP-scan a permis le débat autour des changements principaux par rapport à l'intégration de l'environnement dans les pratiques quotidiennes. Chaque OB a effectué sa propre auto-évaluation.

Dans la phase de démarrage la situation se présente comme suit pour chaque secteurs et OB :

Evaluation des OB du secteur des Ressources en Eau

OB	Conscience (0-1)	Expérimentation (1-2)	Transition (2—3)	Mise en œuvre pérenne (3-4)
DEAH			2.5 (VB) ³ 2.9 (VC)	
ADE (CNFME)		1.2 (VB)	2.1 (VC)	
INPE		1.2 (VB)	2.1 (VC)	

Evaluation des OB du secteur de la santé

Santé	Conscience (0-1)	Expérimentation (1-2)	Transition (2—3)	Mise en œuvre pérenne (3-4)
Direction de la prévention socio-environnementale			2.1(VB) 2.7 (VC)	

Evaluation des OB du secteur des Transports

Transports	Conscience (0-1)	Expérimentation (1-2)	Transition (2—3)	Mise en œuvre pérenne (3-4)
Secrétariat général		1.2 (VB)	2.1(VB)	
DTTU		1.2 (VB)	2.1(VB)	
AOTU-A		1.2 (VB)	2.1(VB)	
DACM		1.2 (VB)	2.1(VB)	
ETUSA		1.2 (VB)	2.1(VB)	

Evaluation des OB de la Société Civile :

	Conscience (0-1)	Expérimentation (1-2)	Transition (2—3)	Mise en œuvre pérenne (3-4)
Secteur Société Civile	0.9 —————	1.2 (VB) —————> 2 (VC)		

Evaluation des OB « intersectorielles » :

	Conscience (0-1)	Expérimentation (1-2)	Transition (2—3)	Mise en œuvre pérenne (3-4)
CNFE		1.8 (VB)	2.7 (VC)	
ONEDD		1.8 (VB)	2.9 (VC)	

³ VB : Valeur de base. VC : Valeur-cible.

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Ce rapport de résultats concerne l'année de démarrage du projet. Donner des appréciations objectives sur l'atteinte de l'Outcome est prématuré car toutes les activités sont en phase de lancement.

Quels sont les progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'outcome ?

Même si les différents projets d'appui sont en phase de lancement, leur définition en lien avec les partenaires représente en soi un 1er travail important d'intégration de l'environnement et de renforcement du travail intersectoriel. En effet, les premiers projets n'intégraient pas beaucoup ces dimensions. Mais le niveau d'appropriation de cet aspect par les différents partenaires, leur motivation pour orienter leur demande d'appui dans cette optique et échanger dans le cadre du CTC, voire le souhait de mettre en place une cellule environnement au Ministère des transports dans le cadre du PRCDE sont des indicateurs tout à fait encourageants de l'intérêt de ces acteurs d'intégrer progressivement la composante environnementale dans leurs actions.

Par ailleurs, pour les besoins de la Baseline, les différents partenaires, à travers les points focaux et dans le cadre de la mise en place du système de suivi évaluation du PRCDE, se sont attelés avec l'équipe du projet à dresser un point de situation de leurs secteurs et OB respectifs en matière d'IE et en matière d'intersectorialité selon la méthode proposée explicitée plus haut. Ce travail a bénéficié d'une bonne dynamique de groupe et d'une forte motivation des partenaires.

Résultats inattendus ?

Le projet conjointement avec les partenaires a arrêté des score cible ainsi que le stade que l'OB devrait atteindre à travers la conduite et la réalisation des activités et projets définis dans le programme opérationnel. Une implication directe et permanente du partenaire à travers les points focaux est assurée à travers les différentes réunions du CTC et du COPIL à échelle stratégique.

2.2.3 Impact potentiel

Au même titre que l'Outcome, la mesure de l'atteinte de l'impact se fera suivant la méthode CAP-scan. Dans le rapport Baseline les points focaux des différents ministères ont procédé à une appréciation du niveau d'intégration environnementale dans leurs secteurs respectifs. Un rapport dressant le point de situation a été élaboré pour chaque secteur et joint au rapport Baseline. Ces rapports énumèrent l'ensemble des actions entreprises par les différents secteurs et OB et qui intègrent l'environnement. Sur la base de ces rapports chaque secteur s'est positionné par rapport aux 4 stades du changement (conscience / expérimentation / transition / mise en œuvre). Ceci permettra de déterminer le progrès de chaque secteur.

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur de l'Eau sont durablement renforcées et mises à profit				
Indicateurs	Valeur <i>Baseline</i>	Valeur 2017	Valeur 2018	Cible finale
Nombre de formateurs capables de former en Intégration de l'Environnement dans le secteur d'Eau	0	0	0	20
Nombre de kits de formation	0	0	0	1 modèle de KIT
Niveau d'intégration de l'environnement dans le Plan National de l'Eau *.	Sera défini en Q2 2017			
Niveau d'intégration de l'environnement dans le plan de formation triennal et de sa mise en œuvre*.	Sera défini en Q2 2017			

* Indicateur élaboré selon une analyse de type «CAP-scan »

2.3.2 État d'avancement des principales activités (projets)

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁴	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1) Appui technique au lancement du centre national de formation aux métiers de l'eau (CNFME)		x		
2) Renforcement et développement des capacités techniques et pédagogiques de l'Institut National de Perfectionnement de l'Equipeement (INPE)			x	
3) Actualisation-finalisation du PNE		x		

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Les demandes d'appui de ce secteur sont arrivées au fur et à mesure et sont traitées dans leur ordre d'arrivée.

Le projet d'appui au CNFME prend la suite d'un précédent projet de la CTB qui a permis la construction du centre. Il s'agit à présent d'appuyer la constitution de son offre pédagogique grâce à un partenariat avec la SWDE. Le partenariat a été préparé grâce à une visite d'étude d'une délégation du CNFME à la SWDE et une mission de la SWDE auprès du CNFME. Un premier accord spécifique de coopération sera préparé et signé en Q1 2017 et devrait durer un an avant qu'un second prenne sa suite pour une année complémentaire.

Le projet d'appui à l'INPE vise à renforcer l'offre de formation de cet organisme et à améliorer sa démarche qualité, à travers un partenariat avec la SWDE et d'autres organismes publics belges. Le partenariat concernant l'INPE est moins avancé. Une visite d'étude de l'INPE auprès de la SWDE devrait être organisée

⁴ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

en Q1 2017 afin de préparer un premier accord spécifique de coopération qui commencerait en Q2 2017 pour durer 1 an avant qu'un second prenne sa suite pour une année complémentaire.

Enfin le projet d'actualisation du PNE devrait permettre de rendre opérationnel cet outil de planification des allocations d'eau en fonction des disponibilités et des besoins tout en améliorant sa dimension environnementale. Le projet est toujours en cours d'analyse avec le partenaire pour renforcer sa dimension environnementale. Les TDR seront préparés en Q1 2017 et le projet pourrait commencer en Q3 ou Q4 2017 et durer un an.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur de Santé sont durablement renforcées et mises à profit				
Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2017	Valeur 2018	Cible finale
Nombre cadres seniors mieux outillés pour guider le Plan d'Action Santé-Environnement	0	6	6	6
Nombre de chefs de programme, qui maîtrisent l'analyse de risques environnement-Santé.	0	5	5	5
Nombre de points focaux qui maîtrisent les liens Santé-Environnement	0	0	15	15
Meilleure maîtrise des problématiques liées au domaine de la Santé-Environnement*.	Sera défini en Q2 2017			

* Indicateur élaboré selon une analyse de type «CAPscan »

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁵	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1) Appui à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action pour réduire et maîtriser les risques sur la santé liés à la dégradation de l'environnement			x	
2) Formation des cadres		x		

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

L'appui à l'élaboration de la stratégie santé - environnement sera réalisé par plusieurs moyens qui sont toujours en cours de définition. Une mission du SPF santé a été organisée auprès du bénéficiaire afin d'étudier avec lui les différents appuis envisageables. Les propositions faites lors de la mission ont été présentées et approfondies avec le bénéficiaire et notamment les deux pistes suivantes :

- Appui d'un consultant pour rédiger le plan santé-environnement à partir de Q3 2017
- Renforcement des capacités des cadres

Des actions de renforcement de capacités des cadres de l'OB ont été préparées : voyage d'études pour les cadres seniors en Q2 2017, formation pour les chargés de programmes sur les thématiques liés au plan de charge de la Direction bénéficiaire de l'appui en Q3 2017.

Les TDR pour un appui à l'élaboration d'une stratégie santé – environnement seront préparés en Q1 2017 pour une mission pouvant débuter en Q3 ou Q4 2017, c'est-à-dire dès que le Ministère chargé de la santé aura achevé la phase d'état des lieux de ce travail.

Plusieurs relances ont été effectuées au sujet de l'incinérateur de Kouba, sans succès pour l'instant. Cet

⁵ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

incinérateur avait été financé par la CTB mais il est rapidement tombé en panne à cause d'un entretien inadapté. Des contacts sont en cours avec l'hôpital et le Ministère afin d'étudier s'il est possible et opportun de financer une remise en état afin de garantir la durabilité de cet investissement important.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur des Transports sont durablement renforcées et mises à profit				
Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2017	Valeur 2018	Cible finale
Nombre de formateurs capables de former en Intégration de l'Env. dans le domaine de transport	0	0	14	14
Nombre de kits de formation	0	0	5	5
Eléments de jugement pour pouvoir décider sur la mise en place d'un B.H.N.S. à Alger*	EI. sur secteur Est	EI. sur secteur Est	EI. sur secteur Est et Ouest	EI. sur secteur Est et Ouest
Nombre de cadres de la DTTU sont capables d'évaluer et suivre la mise en place d'un SCRCU et d'élaborer des TdRs pour les études sur la question.	0	0	10	10
Nombre de cadres capables de mettre en place la politique environnement au centre de maintenance de l'ETUSA	0	0	2	2
Feuille de route pour la mise en place des recommandations de l'audit environnemental de l'ETUSA	0	0	1	1
Un PDU de l'Algérois actualisé, prenant en compte l'IE	0	0	1	1
Plan d'action pour la prise en charge des obligations env./transport	0	0	1	1
Nombre de conseillers (formés et) capables de mettre en œuvre ce plan d'action	0	0	0	10
Nombre de cadres avec des compétences renforcées dans le domaine de la relation entre transport aérien, environnement et changements climatiques	0	22	22	22

* Le bénéficiaire dispose déjà d'éléments sur le secteur est. Ceux-ci seront complété en 2018 pour le secteur ouest

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁶	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1) Appui à l'élaboration et à la mise en place d'un plan d'action pour la prise en charge des obligations environnementales du Ministère des Transports		x		
2) Appui à la préparation d'un plan de déplacement pour l'agglomération algéroise			x	
3) Appui à la formation d'une équipe performante d'ingénieurs, capable d'assurer le suivi de la mise en place d'un système centralisé de régulation de la circulation urbaine		x		
4) Etude de faisabilité pour la réalisation d'un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) pour la partie ouest de l'agglomération algéroise		x		
5) Appui à la mise en place d'une politique environnementale à l'ETUSA (pour le centre de Formation et l'atelier de maintenance)		x		
6) Appui à l'élaboration de modules de formation environnementale dans le secteur des transports		x		
7) Renforcement des compétences des cadres de la DACM dans le domaine de l'environnement en liaison avec la navigation aérienne		x		

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Après échange avec les bénéficiaires, il a été convenu de mettre en œuvre le résultat à travers 7 projets au profit de 6 organisations bénéficiaires sous tutelles.

Parmi ces projets, 3 ont été décrits sous la forme de plans de travail pour mise en œuvre à travers le contrat cadre avec l'Institut Eco-conseil notamment pour les activités suivantes :

- ✓ Appui à l'élaboration et à la mise en place d'un plan d'action pour la prise en charge des obligations environnementales du ministère des Transports au profit du secrétariat général, comprenant également la formation de cadres des différentes directions du Ministère
- ✓ Appui à la sous-direction de la formation et à plusieurs centres de formations sous tutelle du Ministère par la formation des formateurs des différents instituts de formations,
- ✓ Appui à L'ETUSA pour l'intégration de l'environnement dans la gestion d'un atelier pilote et appui à l'élaboration d'un module environnemental pour le centre de formation

La mission de cadrage pour les 3 projets appuyés par l'Institut Ecoconseil aura lieu du 28 janvier au 3 février 2017. La mise en œuvre des appuis seront lancés en avril 2017 et s'achèveront en Q2 2018.

Les 3 autres projets seront mis en œuvre sous la forme de marchés dont les TDR ont été préparés :

- ✓ Formation / action pour 10 agents de la DTTU et de la wilaya d'Alger au suivi de la mise en place d'un système centralisé de régulation de la circulation urbaine (TDR élaborés et mise en œuvre à partir de Q2 2017 pour une durée de 2 ans)
- ✓ Appui à la DTTU pour une étude de faisabilité pour la réalisation d'un BHNS (Bus à Haut Niveau de service) au niveau de la partie Ouest d'Alger (TDR élaborés et mise en œuvre à partir de Q2 2017 pour une durée de 1 an)
- ✓ Appui à l'AOTU-A dans l'actualisation du plan de déplacement urbain de l'Algérois (TDR élaborés et mise en œuvre à partir de Q3 2017 pour une durée de 1 an et demi)

⁶ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Le PRCDE assurera également la continuité des bourses de stage et de formation (ancien programme bourses) qui ont été accordées avant le démarrage du projet notamment celles en appui à la DACM prévue en mars 2017 sur les sujets de la relation entre le transport aérien, l'environnement et les changements climatiques

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : Des organisations de la société civile algérienne actives dans le domaine de l'environnement sont renforcées et impliquées dans des actions d'Information, Education et Communication et la mise en œuvre de projets locaux				
Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2017	Valeur 2018	Cible finale
Nombre de cadres MREE capables/outillés d'impliquer les organisations de la SC	0*	02	10	10
Le dispositif de planification et d'organisation des actions d'appui aux OSC existe et est maîtrisé par les cadres concernés du MREE	0	0	1	1
Nombre d'associations ayant des cadres capables de l'Intégration Environnementale	02**	0	0	20
Nombre d'expériences pilotes et pratiques associatives diffusées	1***	0	0	20

* hors appui apporté aux clubs verts

** Selon le sondage réalisé lors de la phase d'analyse des parties prenantes pour le R4

*** Il n'y a hélas pas de travaux ou références suffisantes par rapport à cet indicateur

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁷	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1) Appui à la société civile pour consolider et valoriser l'action associative			x	
2) Organisation de rencontres régionales		x		
3) Voyage d'étude et formation accompagnement des OSC		x		
4) Etude SC/Environnement	x			

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Le stade actuel des activités ne permet pas encore de mesurer les progrès en termes de résultats. En ce qui concerne les activités du R4, on note une avancée relativement bonne. La démarche tracée a été respectée même si des retards sont enregistrés par rapport à la planification proposée. Les activités ont été identifiées et réfléchies en concertation avec les principales parties prenantes à savoir les associations (sondage) et les pouvoirs publics représentés par le MREE, (Sous-direction du partenariat et de la sensibilisation) et la DGEDD (Direction générale de l'environnement et du développement durable).

Les principales activités réalisées sont les suivantes :

- Lancement d'un appel à proposition au bénéfice des associations algériennes. L'appel, lancé le 30 novembre 2016, a connu deux prolongations par rapport à l'échéance initiale, du fait d'un changement de calendrier du partenaire. Les journées d'information ont été réalisées dans les quatorze wilayas concernées en collaboration avec les directions et les maisons de l'environnement.
- En parallèle à cela une consultation a été lancée pour le recrutement d'évaluateurs et de formateurs. Cette consultation a abouti au recrutement de 4 consultants nationaux qui interviendront en Q2 2017.
- Elaboration des termes de références pour la réalisation d'une étude sur le rôle des organisations de la société civile algérienne dans la gestion durable de l'environnement et son intégration dans les politiques publiques. L'étude devrait commencer en Q2 2017 et durer 10 mois.

⁷ A : Les activités sont en avance
B : Les activités sont dans les délais
C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.7 Performance de l'output 5

2.7.1 Progrès des indicateurs

Output 5 : Le dialogue intersectoriel est renforcé et les bonnes pratiques des secteurs en termes d'intégration de l'environnement y sont partagées				
Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2017	Valeur 2018	Cible 2019 et finale
Nombre de points focaux qui maîtrisent les enjeux environnementaux de leurs secteurs	0	0	0	38
Nombre total d'opportunités de communication intersectorielle sur l'Environnement mises en œuvre*	0	2	2	5
Nombre total d'espaces de partage des bonnes pratiques d'Intégration environnementale mis en place*	0	2	2	5
Accès à l'information pertinente pour l'IE**	0	0	1	2

* Pour ces deux indicateurs la cible finale représente l'addition de tous les espaces et opportunités mise en œuvre sur la durée du projet (2017, 2018 et début 2019)

** A travers la mise en place d'un portail environnemental et d'un Rapport national sur l'environnement (RNE)

2.7.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁸	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1) Appui à la mise en place d'un réseau de points focaux environnement et à la communication intersectorielle sur l'environnement		x		
2) Appui à la préparation du RNE et à la mise en place d'un portail web		x		
3) Bourses hors secteurs		x		

2.7.3 Analyse des progrès réalisés

L'instabilité au niveau de la DGEDD a affecté la conduite des activités du résultat 5 dédiées au dialogue intersectoriel. A cela s'ajoute le retard lié à l'imprécision du rôle du CNFE dans la mise en œuvre du projet (voir PV CTC 1 et CTC 2). Un échange avec la DGEDD (Direction Générale de l'Environnement et du Développement Durable) et le staff du CNFE a permis de recadrer son rôle qui se focalisera sur la conduite et la mise en œuvre d'une partie des activités du résultat 5 via un subside.

L'objectif du R5 étant le renforcement du travail intersectoriel dans le domaine de l'environnement, il n'a pas été aisé d'identifier les actions à mener. Après analyse de la situation et concertation avec les partenaires il y a eu consensus sur deux projets :

- appuyer la diffusion de l'information environnementale et la réalisation du Rapport National sur l'environnement dont le portage est assuré par l'ONEDD
- financer le CNFE pour assurer des actions de formation intersectorielle et de capitalisation.

Un plan de travail a été établi en concertation avec l'ONEDD pour un appui à travers le contrat cadre

⁸ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Eco-conseil.

Un subside a été préparé et pourra être lancé dès obtention de l'avis de non objection par la CTB siège et la validation du COPIL.

Le Résultat 5 concerne également le financement de bourses hors secteurs. Une formation sur l'incinération des déchets au profit des cadres du secteur de l'environnement a été organisée en septembre 2016. Il s'agit là de la reprise des bourses promises dans le cadre du programme bourse 2014-16.

La formation a permis d'acquérir des connaissances sur les procédés d'incinération et de valorisation des déchets. Parmi les bénéficiaires il y a des cadres de 7 directions d'environnement de wilaya, de l'AND et du CNFE.

2.8 Thèmes transversaux

Les thèmes transversaux identifiés dans le PRCDE sont ceux :

- du genre (ratio H/F parmi les bénéficiaires) ;
- de l'environnement ;
- et dans une moindre mesure des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

2.8.1 Genre

En ce qui concerne le ratio H/F, le projet ne fait que commencer et peu d'actions ont encore été mises en place. Un monitoring sera mis en place afin de vérifier que les formations et appuis bénéficient autant que faire se peut de façon équilibrée aux deux groupes.

2.8.2 Environnement

Le thème de l'environnement et celui du projet, il est donc prévu que l'ensemble des actions contribuent à une meilleure prise en compte de l'environnement dans les politiques sectorielles des transports, de l'eau et de la santé, que ce soit au niveau individuel (par de la communication, de la sensibilisation et de la formation), au niveau organisationnel, dans les pratiques mais aussi au niveau institutionnel.

2.8.3 Autre

Plusieurs projets du PRCDE visent à soutenir la mise en place des NTIC comme par exemple la création d'un portail d'information environnementale ou l'appui au PNE qui est un système d'information gérant les ressources en eau. D'autres projets sont en cours de réflexion pour renforcer la dimension NTIC de l'intégration environnementale.

2.9 Gestion des risques

Identification des risques			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
Contraintes de gestion de l'intervention liées à l'imprécision du rôle du CNFE	Copil n° 1	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Rencontre avec le CNFE	ATI		Fait	En cours
						Propositions faites au CNFE pour intervenir dans le projet	ATI	mars-17	Suite à des discussions avec le DGEDD un subside est en cours de préparation avec le CNFE pour la réalisation de formation et d'action de communication	
						Projet d'appui financé par le FEE au bénéficiaire CNFE	ATI	juin-16	fait	
						Etude d'un projet de subside au bénéfice du CNFE	ATI	mars-17	Le principe d'un subside a été présenté et accepté au CNFE et à la DGEDD, reste à valider le projet lors du prochain COPIL	
Difficultés quant au choix des bénéficiaires du secteur de la société civile	Copil n° 1	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Sensibilisation du partenaire quant au rôle de la société civile, lors des réunions techniques et Copil	eq PRCDE	mars-17	Une présentation des projets SC sera faite et devra être validée lors du prochain Copil	En cours
						Sensibilisation des interlocuteurs du MREE	eq PRCDE	mars-17	Le retour du DGEDD a permis de renforcer l'implication du MREE. Cela sera à confirmer lors de la prochaine réunion du Copil	
Difficultés	Q4	FIN	Medium	Medium	Medium	Proposition d'une	COPIL	Mars -17	Organisation d'une réunion	En cours

éventuelles à financer des projets intersectoriels (budget restreint)					Risk	réallocation budgétaire			avec le DGEDD pour définir une démarche conjointe et des pistes de travail A valider en COPIL	
---	--	--	--	--	------	-------------------------	--	--	--	--

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Dès le début du projet la proposition a été faite au bénéficiaire de remplacer la formule proposée dans le DTF d'un "guichet de dépôt des demandes" avec plusieurs cycles de sélection par des comités de sélection (CTS), par un seul cycle de sélection et de validation des projets proposés par différents OB par les secteurs eux-mêmes. Cette proposition a été validée par le partenaire et mise en place depuis le début. Cette décision est due aux nouvelles orientations de la coopération belge au développement qui consistent à réduire le délai des projets du nouveau programme de coopération de 3 à 6 pour le PRCDE et de 7 à 3 pour AGID et faire de ce nouveau programme un programme de sortie de l'Algérie, retiré de la liste des pays partenaires car à pays à revenu intermédiaire.

Suite à cette décision et à l'adoption de la nouvelle démarche, 13 OB principaux ont été validés : 1 santé, 6 transport, 3 eau et 2 intersectoriel et les TDR ont été rédigés pour la quasi-totalité des appuis demandés. En ce qui concerne la société civile, le choix a été fait de mettre en place un appel à projet et d'attribuer des subsides. Le CNFE qui avait été identifié dans la CS en tant que délégué du MREE a finalement été « inscrit » en tant que bénéficiaire (OB). Il devrait bénéficier d'un subside et venir ainsi appuyer le projet sur des volets formation et communication intersectorielle. La Baseline a formalisé cette réorientation.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Valider la liste des OB et de leur projet	COPIL	Mars 2017
Valider le subside au bénéfice du CNFE et des organisations de la société civile	COPIL	Mars 2017
Valider la Baseline	COPIL	Mars 2017
Valider rapport résultats	COPIL	Mars 2017
Planification opérationnelle	COPIL	Mars 2017
Modification budgétaire (réallocation de budget)	COPIL	Mars 2017

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
La mise en œuvre en régie permet une meilleure maîtrise des délais mais elle nécessite des ATN qui maîtrisent les subtilités du code des marchés belge, ce qui est rare.	Siège
La mise en place de projets d'appui avec des systèmes d'appel à propositions successifs prend beaucoup de temps à mettre en place et à gérer. Même si le projet avait bénéficié de 6 ans, il aurait tout au plus pu mettre en place deux cycles.	Siège

<p>Afin d'accélérer la mise en place des sous-projets, il pourrait être intéressant de lancer, en même temps que la signature de l'accord spécifique de coopération, un contrat cadre sur les thématiques du projet afin de disposer dès le début du projet d'un bon premier set de ressources utiles.</p>	<p>Siège</p>
<p>Les délais de mobilisation de l'expertise est très long, que ce soit pour les marchés, les conventions de coopération ou les subsides. Le temps passé en mobilisation est du temps qui n'est pas passé en appui au bénéficiaire.</p>	<p>Siège</p>

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
		x			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
x	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
x	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale		A	B	C	D
			x		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
x	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.			
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.			
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?					
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.			

x	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux Outcome planifiés.
x	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		X		

4.1 Durabilité financière/économique ?		
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
x	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?		
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
x	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?		
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
x	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
x	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Un seul COPIL a pu avoir lieu en avril 2016, celui ayant été organisé dans des conditions particulière n'a pas abouti à de nombreuses décisions. Le 2^{ème} COPIL devait avoir lieu en Q4 2016. Celui-ci n'a pu se tenir pour des raisons de calendrier du partenaire et de la CTB Bruxelles.

Décision prises					Action			Suivi	
Décisions prises	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
Installation comité de pilotage	Mars 2016	Q1	DTF	COPIL	Nomination des membres par le Copil			Réalisé	En cours
					Manque représentant de la SC (nomination une fois les associations sélectionnées)			Appel à proposition en cours	
Adoption règlement de ROI	Mars 2016	Q	DTF	COPIL	Distribution d'un projet de ROI aux membres				
					Approbation				
					La signature sera faite lors prochain Copil				

4.3 Cadre logique mis à jour

Le cadre logique n'a pas subi de réaménagement, les activités ont en revanche été définies avec les différents partenaires et OB.

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Le projet a réalisé sa Baseline, elle n'est pas encore validée par le COPIL
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Pas encore, sera fait dès son approbation par le COPIL
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Q3 2017 (estimation)
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Q1 2019 (estimation)
Missions de backstopping depuis le 06/03/2016	6 missions (Bourses, OPS, Controlling, EST, Marchés publics)

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Le Fit actuellement comporte une erreur, celle-ci a été soumise au service concerné.

Fournir le rapport « Budget versus Actuels (y – m) » (il peut simplement être joint au présent document et ne doit pas faire partie du rapport en tant que tel).

4.6 Ressources en termes de communication

Le projet a élaboré son dépliant ainsi qu'une page Facebook, d'autres supports de communication sont en cours de réalisation (affiches et banner). Le projet a remis à ses partenaires des agendas et des calendriers.

Les pages internet du projet sont enrichies de news au fur et à mesure de l'avancement du projet.